

3<sup>o</sup> par les Ambarres, alliés des Eduens et de la même race qu'eux, qui vinrent annoncer à César que leurs campagnes étaient ravagées et qu'ils pouvaient à peine défendre leurs villes contre les ennemis. *Aambarri, necessarii et consanguinei Æduorum, Cæsarem certiozem faciunt « Sese depopulatis agris, non facile ab oppidis vim hostium prohibere (1); »* 4<sup>o</sup>, enfin, par les Ségusiaves qui sont le premier peuple hors de la Province au-delà du Rhône. *Inde in Allobrogum fines ab Allobrogibus in Segusiavo exercitum ducit. Hi sunt extra Provinciam trans Rhodanum primi* (liv. I, ch. III) (2).

Quant aux Ségusiaves, outre le territoire qu'ils occupaient, au temps de César, dans le département de l'Ain, ils possédaient aussi le pays formant actuellement à peu près les départements du Rhône et de la Loire, quoique César ne rappelle, à cet égard, que les limites qui les confinaient à l'est du Rhône.

(1) « On voit distinctement, dit d'Anville, par l'expédition de César contre les *Helvetii*, que les *Aambarri* étaient établis, du moins en partie, sur la rive gauche ou ultérieure de l'*Arar*, ou de la Saône. Car, ils lui font porter leurs plaintes du ravage de leurs terres, avant que tout le corps de la nation helvétique ait passé cette rivière, puisque César arrive assez à temps pour défaire les *Tigurini*, qui étaient restés en arrière. » (*Notice de la Gaule*, p. 61).

Suivant M. Jolibois, dans sa *Dissertation sur l'histoire ancienne du pays de Dombes*, les Ambarres occupaient l'espace d'île que forment la Saône et l'Ain, à peu près le territoire de l'arrondissement de Trévoux. Je suis porté à croire que les Ambarres devaient tenir une plus grande partie de territoire dans le département de l'Ain, d'après l'itinéraire des Helvètes tracé par César.

(2) Plusieurs manuscrits contiennent le mot *Sebusiani*, d'autres *Segusiani*. Pour moi, les *Sebusiani*, *Segustani*, *Segusiavi* sont tous le même peuple; c'est-à-dire les *Segusiavi*, dont le nom a été altéré par les copistes des *Commentaires de César*. Je partage l'avis de ceux qui font passer le Rhône, à César, au-dessus de Lyon, près de Meximieux, et qui pensent que les Ségusiaves dont parle ici César, dans son premier livre de la guerre des Gaules, sont le même peuple que les Ségusiaves dont il parle dans son liv. VII, ch. LXIV, lorsqu'il dit: *Æduis Segusiavisque, qui sunt finitimi Provincie*.

Suivant M. Désiré Monnier (*Etudes archéologiques sur le Bugey*, p. 77 et suiv.), les Ségusiaves venus de *Seguzio*, habitaient, au temps de César, la rive